Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATION DU MÉDECIN CANTONAL

Fortes chaleurs: mise en garde

Le médecin cantonal, en collaboration avec ses partenaires et MétéoSuisse, suit l'évolution des informations météorologiques depuis le 1er juin, début de la veille sanitaire, et avec une attention accrue depuis le 15 août. Effectivement, les fortes chaleurs de ces derniers jours invitent à une plus grande vigilance à l'endroit des personnes les plus vulnérables que sont les très jeunes enfants, les personnes âgées ainsi que les personnes dépendantes ou isolées.

Le médecin cantonal a convoqué le groupe canicule mardi 23 août afin d'adapter les mesures déjà en vigueur pour lutter contre les effets des fortes chaleurs sur la santé. Ce groupe est composé des partenaires que sont le Département de la sécurité et de l'environnement, le Service de la sécurité civile et militaire, l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile, l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux, la Fédération patronale des EMS vaudois, le CHUV, la Fédération des hôpitaux vaudois, la Société vaudoise de médecine, la Coordination des réseaux de soins vaudois, la Fondation urgences santé, les préfètes et préfets ainsi que les représentant-e-s des communes.

En terme de communication, un travail de prévention comprenant notamment le rappel des règles à observer en cas de canicule a été fait dès le mois de mai à l'aide d'affichettes et de papillons. Cette prévention a été renforcée depuis le week-end dernier par la diffusion de messages radio.

Les prévisions météorologiques de ce jour annoncent d'une part une période de fortes chaleurs jusqu'à jeudi, mais avec des températures maximales d'intensité globalement décroissante au fil des jours et, d'autre part, un temps perturbé en fin de semaine qui sera suivi d'une nette baisse des températures samedi. Vendredi sera la journée de transition. Si les prévisions invitent donc à une plus grande vigilance à l'encontre des personnes les plus vulnérables, pour l'heure, le médecin cantonal, en concertation avec les partenaires et d'autres cantons romands, ne prévoit pas de déclencher le Plan canicule. Pour les règles à observer par temps de canicule, consulter le site www.sanimedia.ch

Lausanne, le 23 août 2011

DSAS, Karim Boubaker, Médecin cantonal, 079 5976414 MétéoSuisse, Office fédéral de météorologie et de climatologie, Lionel Fontannaz, 022 716 28 47